

FIN DE « INTRODUCTION A CERTAINS ASPECTS MECONNUS DU DECALOGUE »
(liens de connexités et diversité sémantique)

Nous voici, avec ce 10ème commandement, enfin arrivés au terme de ce périple effectué au travers des tables de la Loi.

Si ce dernier des commandements que nous allons reprendre ici est placé en fin de tables, c'est peut être parce qu'il cumule significativement bien des interdits à lui tout seul. Il se réfère clairement à un passage de la Genèse sur le comportement en contre-exemple des fils de Jacob.

Pas moins de six violations des futures tables s'y trouvent impliquées.

Nous avons déjà abordé, en anticipation, ces violations dans le septième entretien, mais compte tenu de son importance, nous le reprendrons ici à nouveau.

CONNEXITÉS DU 10^{ème} COMMANDEMENT : (Exode 20, 17)

Rappel du commandement :

« *Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à ton prochain.* »

Nous avons vu que ce commandement est construit en étroite **connexité sur l'épisode de Dina**

A - Rappel à nouveau du récit :

Premier temps: Jacob revient vivre vers Canaan où (Genèse 33,19)

« *il acheta des fils de Hémor, père de Sichem, pour cent késitas, la pièce de terre où il avait dressé sa tente* »

Deuxième temps : (Genèse 34) nous avons une idylle à la Roméo et Juliette (bien avant Shakespeare) :

« *Et Dina, la fille de Léa, qu'elle avait enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du pays. Et Sichem, fils de Hémor, le Hévien, prince du pays, la vit, l'enleva, coucha avec elle et la déflora (vayaanéa) . Et son âme s'attacha à Dina, fille de Jacob, et il aime la jeune fille et chercha à gagner le coeur de la jeune fille par ses paroles. Et Sichem dit à Hémor, son père : Prends-moi cette jeune fille pour femme.* »

Troisième temps : la demande officielle faite en mariage avec une belle dot à la clé:

« *Or Jacob avait appris qu'on avait déshonoré Dina, sa fille ; mais ses fils étaient aux champs avec son bétail, et Jacob avait gardé le silence jusqu'à leur retour. Et Hémor, père de Sichem, sortit pour parler à Jacob. Les fils de Jacob étaient de retour des champs quand ils apprirent la chose ; et ces hommes en furent outrés et se mirent dans une grande colère parce qu'il avait commis une infamie contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob, chose qui ne devait point se faire.* (NB: mais pendant ce temps, Ruben couchait avec Bilha, l'une des femmes de Jacob sans que curieusement nul de la fratrie ne s'en offusque Gen. 35:22

« *Et Hémor leur parla ainsi Sichem, mon fils... son âme s'est attachée à votre fille ; donnez-la lui, je vous prie, pour femme ; vous vous établirez chez nous ; et le pay sera à votre disposition ; demeurez-y et y trafiquez, et ayez-y des possessions. Et Sichem dit au père et aux frères de la jeune fille : Que je trouve grâce à vos yeux, et ce que vous me direz, je le donnerai. Imposez-moi un fort prix d'achat et de grands présents, et je les donnerai comme vous me direz ; et donnez-moi la jeune fille pour femme.* »

Quatrième temps: l'utilisation hypocrite, fourbe et sordide de l'alliance divine

« Les fils de Jacob répondirent à Sichem et à Hémor, son père, en toute **fourberie** (*mirma*) et leur donnèrent des paroles, parce qu'il avait déshonoré Dina, leur sœur
« Et ils leur dirent : C'est une chose que nous ne pouvons pas faire que de donner notre sœur à un homme non circoncis ; car c'est pour nous un opprobre .Nous ne consentirons à votre demande qu'à la condition que vous deveniez comme nous, en faisant **circoncire** tout mâle parmi vous .Ainsi nous vous donnerons nos filles et nous prendrons vos filles ; et nous nous établirons chez vous, et nous deviendrons un seul peuple . Mais si vous ne consentez pas à vous circoncire, nous prendrons notre fille et nous nous en irons. Et leurs paroles furent agréées de Hémor et de Sichem, fils de Hémor
« Et le jeune homme ne tarda pas à faire la chose, car il était épris de la fille de Jacob, et il était l'homme le plus honoré de toute la maison de son père

Mais après que tous les hommes de la ville aient consenti à tous se circoncire....

Cinquième temps: massacre, razzia plus mise en danger et déshonneur de Jacob

« Et il arriva au troisième jour, lorsqu'ils étaient souffrants, que **deux des fils de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina, prirent chacun son épée, se jetèrent sur la ville sans crainte, et tuèrent tous les mâles. Ils firent passer au fil de l'épée Hémor et Sichem, son fils, et ils prirent Dina de la maison de Sichem et sortirent. Les fils de Jacob (donc tous en suivisme) se jetèrent sur les tués et pillèrent la ville, parce qu'on avait déshonoré leur sœur. Et ils prirent leur petit et leur gros bétail et leurs ânes, ce qui était dans la ville et aux champs ;ils emmenèrent et pillèrent tous leurs biens et tous leurs petits enfants et leurs femmes, et tout ce qui était dans les maisons. Et Jacob dit à Siméon et à Lévi : vous avez troublé ma vie en me mettant en mauvaise odeur parmi les habitants du pays, parmi les Cananéens et les Phéréziens. Et moi je n'ai que peu de gens ; ils s'assembleront contre moi et me frapperont, et je serai détruit, moi et ma maison.**

B -Les six violations des futures tables de la Loi, ainsi commises par la tribu :

- ◆ D'abord celle du **troisième** commandement (avoir utilisé le symbole de la circoncision d'alliance divine à des fins étrangères, ici sordides et méprisables

« Tu n'invoqueras point le Nom de l'Eternel ton Dieu à l'appui du mensonge, car l'Eternel ne laisse pas impuni celui qui invoque son Nom pour le mensonge.
- ◆ De même celle du **cinquième** commandement

« **Honore ton père et ta mère** (Or Jacob se dira déshonoré par leur exaction, « *litter* : mis en mauvaise odeur » (sic)
- ◆ Ou celle du **sixième** commandement

« **Tu ne commettras pas de meurtre** (ici un carnage)
- ◆ Ou tout autant du **huitième** commandement

« **Tu ne déroberas pas.** (ici tout fut volé)
- ◆ Ou tout autant du **neuvième** commandement

« **Tu ne mentiras pas.** (par quelque voie que cela soit, juridique ou pas)
- ◆ Ou comme ici, du **dixième** commandement auquel il nous prépare quasiment **mot**

pour mot

- « *Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain. Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain (ici : ils emmenèrent leurs femmes),*
« *ni son serviteur, ni sa servante, (ici : ils emmenèrent tout le monde)*
« *ni son boeuf, (ici : ils emmenèrent tout leur gros bétail)*
« *ni son âne, (ici : ils emmenèrent tous leurs ânes)*
« *ni rien de ce qui est à ton prochain (ici : ils emmenèrent tout)*

NB : Psaume5:7 « *Tu fais périr les menteurs L'homme sanguinaire et fourbe, l'Eternel l'exécra*
(*Téabéd dovré kh'azav ---Ich damim ou mirma yiitahav Adonā*)

QUELQUES ANNOTATIONS SUR L'ENSEMBLE DU DECALOGUE

1°) LE DECALOGUE SERT A LA FOIS TANT DE CONCLUSION QUE D'INTRODUCTION :

◆ **il sert de conclusion** à des récits antérieurs dont il fait la synthèse.

Le décalogue n'arrive ainsi que comme un **résumé concentré à l'extrême de récits antérieurs**, lesquels nous ont été proposés à une réflexion critique préalable.

C'est le principe de la **maïeutique** sur laquelle Socrate, qui n'a en rien innové, insistera plus tard comme un instrument de pédagogie.

(*Seul celui qui s'interroge et cherche l'Eternel (**tidréché**énou) **Le trouvera** (Deuté. 4:29)*

◆ **mais il sert aussi d'introduction** à des décrets pratiques qui étofferont ensuite ces tables

Ainsi l'interdit concernant le vol sera complété par des règles interdisant une balance faussée ou des instruments de mesure faussés, ou les règles d'indemnisation à la victime, etc....

De même, pour faire disparaître les séquelles de la zoolâtrie égyptienne (dont l'épisode du veau d'or n'en est que l'illustration la plus évidente), seront instaurés des sacrifices tri-quotidiens. Pour les étayer, Moïse édictera des **Houkot** c'est à dire des lignes de conduite des idées phares avec toujours un but, un horizon par delà, **Mitswoth** c'est à dire des commandements non litigieux et des **Michpatim** c'est à dire comment faire trancher par des magistrats des contentieux

◆ **le décalogue n'est donc qu'une charnière tant théologique, que sociale et morale des deux parties du Rouleau qu'il sépare .**

Pour autant, on ne saurait donc adopter à 100% l'aphorisme de Rachi :

« ***Toute la Thora est contenue dans les dix commandements** »*

Car bien d'autres passages le compléteront : **Tel surtout le Lévitique 18 à 20**

◆ **en toutes ses décisions, Moïse devait fixer sa concentration sur les tables** en plaçant sa tête entre les Chérubims situés sur l'arche et fixer le propitiatoire (le couvercle de

l'arche) afin de s'inspirer au mieux de la conformité de ses décisions à prendre d'avec les Tables

◆ **enfin le credo juif, le « chéma » renvoie directement au décalogue**

Ce texte, inscrit juste après le rappel du décalogue dans le deutéronome, nous invite à méditer précisément ce décalogue qui vient d'être rappelé juste avant son énoncé

2°) LE DECALOGUE DONNE TOUTE PRIORITE AUX VALEURS STRUCTURELLES UNIVERSELLES :

On retrouvait déjà la quasi totalité de ces règles dans le code d'Hammourabi **sauf deux :**

- ◆ l'introduction du concept nouveau qu'est le **monothéisme** abstrait et absolu (et comme nous l'avons vu, n'est juif que celui qui rejette toute superstition concrète (idole) ou abstraite (croyances en des balivernes de type Satan, hierarchie des anges et autres concepts empruntés aux païens d'époque dans certains hagiographes ainsi dévoyés puis repris par le monde chrétien ou rabbinique, ce que condamnait d'avance Moïse qui s'en lamentait et s'en désespérait dans sa vision prophétique --- Deutéronome 32)
- ◆ l'institution du **Chabat** en jour de repos hebdomadaire est une donnée adoptée, (mais en s'en démarquant dans le calendrier) par l'occident (dimanche) et l'orient musulman (vendredi)

Ces deux paroles des Tables signent la différenciation et la spécificité du judaïsme par rapport aux croyances contemporaines.

3°) ON PEUT SCHEMATISER LES TABLES EN TROIS GRANDS AXES D'ORIENTATION :

- ◆ Un cadre qui fixe à chaque homme la relation qu'il se doit d'avoir **avec Dieu**

Ce cadre est inscrit dans les trois premières paroles

- ◆ Un cadre **préservant la famille traditionnelle**, laquelle forme un socle social fondamental pour assurer la pérennité intergénérationnelle des valeurs mosaïques et , pour ce faire, avec deux exemples donnés pour la préserver

C'est le rôle du chabat, du respect des père et mère, et des interdits sexuels en abominations et afin de conférer une sainteté au foyer (interdit de l'adultère ici donné en exemple des autres interdits énoncés dans le Lévitique 18 c'est à dire des incestes, de la zoophilie et de l'homosexualité)

- ◆ Un cadre qui fixe et axe enfin la relation que chaque homme doit avoir avec chacun de ses voisins **dans la société** en respectant tant les personnes que les biens :

C'est le rôle des autres commandements

4°) ON NOTERA QUE, POUR ESPERER OBTENIR LA 'SAINTETE', LE LEVITIQUE CH. 19 INSISTERA EN PRIORITE SUR LES 5 PREMIERS COMMANDEMENTS MAIS EN LECTURE INVERSE

En remontant ainsi du cinquième vers le premier des tables :

« Parle à toute l'assemblée des fils d'Israël et dis-leur : Soyez saints, car je suis saint, moi l'Eternel, votre Dieu. Que chacun craigne sa mère et son père, et observez mes sabbats. Je suis l'Eternel, votre Dieu. Ne vous tourniez point vers les fausses croyances () et ne vous faites point de dieux de fonte. Je suis l'Eternel, votre Dieu.*

(*) Il ressort de ce verset, comme du crédo du Chéma (Deutéronome 6:4) ou comme du testament de Moïse (Deutéronome 32:12) qu'il n'existe aucun ange humanoïde (variété Métathron du Zohar) ni de quelconque Satan ou autres balivernes païennes empruntées (hagiographes) puis incrustées jusque dans la culture occidentale ou rabbinique dévoyée (talmudique ou non)

Résumé de cet entretien

Le 10ème commandement se veut l'opposé du comportement des fils de Jacob dans l'épisode de leur sœur Dina où ils violèrent pas moins de six futurs interdits des Tables. Son libellé se calque quasiment mot pour mot pour dénoncer leurs exactions

Résumé des grandes caractéristiques du décalogue

Ayant un rôle charnière dans le Rouleau, d'une part les Tables tirent les leçons des récits antérieurs, ce qui est passé sous silence dans la totalité des écrits rabbiniques qui n'ont pas relevé cette connexité, et, d'autre part, tracent les grands axes et nous préparent à ce que sera la conception juive. Avec un triple axe :

1°) d'abord reconnaître un dieu totalement abstrait, unique créateur de l'univers qu'il régit entièrement seul et en absolue exclusivité, sans la moindre force adjuvante extérieure (exemple : pas de diable) ,

2°) ensuite oeuvrer pour un foyer où père et mère sont respectés par leurs enfants et où n'est introduit aucun lien sexuel interdit (tohéva)

3°) et enfin oeuvrer pour générer une paix sociale par le respect d'autrui tant en ses biens qu'en respect de sa personne.